

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNE DE FRESSIES**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- en exercice : 12
- qui ont pris part à la délibération : 10
- dont Procurations : 2

*Date de la convocation : 18/09/2023*

*N°60/2023*

*L'an deux mil vingt-trois, le 22 septembre, à dix-neuf heures, la commune de FRESSIES, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Danièle CHEVALIER, Maire.*

*Présents : CHEVALIER Marie-Danièle, HORNAIN Edith, BOUCHÉ Marc, BOURGEOIS Pascal, CHASTAIN Sandy, DELAIN Cédric, DUHAMEL Séverine, JACQUEMIN Martine,*

*Procurations : BOUGENIERE Karine donne procuration à HORNAIN Edith  
LESCAN Boris donne procuration à DUHAMEL Séverine*

*Absents excusés : MASSELOT Raynald, LECLERCQ Alexia*

*Madame Edith HORNAIN est désignée secrétaire de séance*

**OBJET : REPAS AUX AINÉS 2023**

Vu l'exposé de Madame Edith HORNAIN qui présente le dossier pour Madame Karine BOUGENIERE, adjointe déléguée aux fêtes.

Madame Edith HORNAIN rappelle que, par délibération n°38/2023 du 2/06/2023, les membres du Conseil avaient décidé d'offrir un repas aux aînés (personnes à partir de 65 ans) le 15 octobre 2023 (voire le 22 octobre en fonction des disponibilités de l'animateur qui sera retenu) ; de limiter le coût de l'animation à 800.00 € et le prix du repas par personne à 30.00/35.00 € (boissons non comprises).

Sont présentés les devis des traiteurs :

Sur une base de 80 personnes :

BERNARD TRAITEUR : 28.00 €/personne

DHERIN TRAITEUR : 31.00 €/personne

OLIVIER TRAITEUR : 32.70 €/personne

Ou 36.70 €/personne suivant le menu choisi

Les établissements LOISON ont également été sollicités mais n'ont pas donné suite.

Résultat du vote : 7 voix pour DHERIN TRAITEUR et 3 voix pour OLIVIER TRAITEUR.

Le menu présenté par BERNARD TRAITEUR ne satisfait pas les membres du conseil municipal.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal retiennent l'offre de DHERIN TRAITEUR pour un coût de 31.00 € par personne.

Ce repas, destiné aux Aînés de 65 ans au 31/12/2023 et plus, aura lieu le 22 octobre 2023 à la salle des fêtes de FRESSIES.

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents afférents à ce dossier

Pour l'animation, il est transmis aux membres du conseil municipal la proposition du spectacle  
- HELLO CABARET pour un coût de :

Pour 1 chanteur en tour de chant : 500 €

Pour 1 chanteur et 1 chanteuse en tour de chant : 850.00€

Pour 1 chanteur, 1 chanteuse et 2 danseuses : 1 200.00 €

Auxquels il convient d'ajouter 350.00 € pour la technique son (micros, diffusion scène et salle) et éclairages scène.

Durée d'1h30.

- Léo DEFRANCE (pseudonyme de Monsieur Xavier BOTTE) qui propose une animation de 2 heures pour un coût total de 350.00 € (avec règlement au GUSO)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal retiennent la proposition de Léo DEFRANCE et autorisent Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Edith HORNAIN

Marie-Danièle CHEVALIER

*Acte rendu exécutoire après transmission en*

*Sous-Préfecture le 29 septembre 2023*

*et à la publication sur le site Internet communal en date du 29 septembre 2023*